



Supp'Athlé Billy

Autorisation individuelle d'exercice de l'activité de revendeur d'objets mobiliers

L'organisateur autorise :

Nom : _____ Prénom : _____

Si paiement par carte bancaire, nom du titulaire de la carte : _____

Né(e) le : _____ (Âge : ____ ans) à : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Titulaire de la pièce d'identité n° : _____

N° d'immatriculation de mon véhicule : _____

Par quel moyen avez-vous connu notre marché aux puces ? _____

Qui déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés. (Article L310-2 du code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

A se livrer à la revente d'objets mobiliers pendant la manifestation dénommée : **VIDE GRENIER**, qui se déroulera le **samedi 28 mars 2020 à BILLY-MONTIGNY** (rue Voltaire, rue et place Charles Mathieu) de 10h à 17h.

Installation à partir de 9 heures!

Numéro(s) de l'emplacement attribué par l'organisateur	
--	--

Montant réglé : _____ € pour _____ mètres d'emplacements (nombre d'emplacements : _____).

Règlement : En espèce En chèque Autre (préciser) : _____

Demande faite à : _____

Demande acceptée par l'organisateur

Le : ____/____/2018.

Fait à BILLY-MONTIGNY, le ____/____/2018.

Signature du demandeur:

Signature du responsable:

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre.